

**AIDE À L'ÉLABORATION DU DOCUMENT UNIQUE
D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS**

**DANGERS ET MOYENS DE PRÉVENTION
SELON LES RISQUES**



SOMMAIRE

<u>Ambiances thermiques</u>	4	<u>Routier</u>	36
<u>Ambiances sonores</u>	6	<u>Infectieux ou parasitaires</u>	38
<u>Ambiances lumineuses</u>	8	<u>Energies : gaz, hydraulique, air comprimé</u>	40
<u>Rayonnements</u>	10	<u>Travail sur écran</u>	42
<u>Produits chimiques et substances dangereuses</u>	12	<u>Télétravail</u>	44
<u>Vibrations</u>	16	<u>Circulations et déplacements sur site</u>	46
<u>Environnements sous pression atmosphérique</u>	17	<u>Risque lié aux postures sédentaires</u>	48
<u>Activité physique de travail</u>	18	<u>Addictions</u>	50
<u>Travail isolé</u>	20	<u>Risques psychosociaux</u>	52
<u>Chute de plain pied</u>	22	<u>Définition des RPS</u>	54
<u>Chute de hauteur</u>	24	<u>Les risques psychosociaux</u>	56
<u>Machines dangereuses et outils manuels Utilisation</u>	26	<u>Intensité et complexité du travail</u>	58
<u>d'engins mobiles et d'appareils de levage Electrique</u>	28	<u>Horaires de travail difficiles</u>	60
<u>Explosion, incendie</u>	30	<u>Exigences émotionnelles</u>	62
<u>Co-activité</u>	32	<u>Faible autonomie de travail</u>	64
<u>Chute d'objets</u>	34	<u>Rapports sociaux dégradés</u>	68
	35	<u>Conflits de valeur</u>	70
		<u>Insécurité de l'emploi et du travail</u>	72



RISQUE LIÉ AUX AMBIANCES THERMIQUES

Les effets sur la santé : Inconfort (fatigue,...), Malaise, Crampes, Coup de chaleur, Déshydratation, Brûlure, Engelure, Hypothermie, Coup de froid

RECHERCHEZ LES SITUATIONS DANGEREUSES PAR UNITÉ DE TRAVAIL

- **Travail soumis aux températures extérieures, courants d'air, intempéries**
- **Travail en ambiance froide en intérieur, humide :** (chambre froide positive/négative, congélateur,...)
- **Travail en ambiance chaude en intérieur :** (verrerie, fonderie, four,...)
- **Température au travail ressentie comme inadaptée** (inconfort thermique)

Si une case est cochée, un danger est peut être identifié.

EXEMPLES DE MESURES DE PRÉVENTION RÉDUISANT LE RISQUE



Moyens organisationnels

- Evaluer si l'exposition à des températures extrêmes dépasse les seuils réglementaires définis par le dispositif spécifique de prévention et de compensation à certains facteurs de risques
- Réduire les sources de chaleur, la charge physique, la durée d'exposition
- Aménager les pauses régulières dans un lieu tempéré pour les salariés travaillant dans une ambiance très chaude ou très froide
- Mettre à disposition de l'eau fraîche en cas de travail en ambiance très chaude/des boissons chaudes en cas de travail en ambiance très froide
- Réguler les flux d'entrée et de sortie d'air (éviter les courants d'air en hiver, ventiler les locaux en été)
- S'assurer du bon port des équipements de protection individuels
- Effectuer des contrôles des vitesses d'air
- Déployer une campagne de sensibilisation des salariés au risque

Moyens techniques

- Installer un chauffage adapté à l'activité physique, réglable par le personnel
- Climatiser les locaux

Moyens humains

- Fournir des équipements de protection individuels adaptés et en bon état: vêtements isothermiques
- Former et donner des informations sur les risques liés aux ambiances thermiques et leurs conséquences.



RISQUE LIÉ AUX AMBIANCES SONORES

Les effets sur la santé : Fatigue auditive, Difficulté de compréhension, de concentration, Maux de tête, Stress, Nervosité, Hypertension, Risque cardio-vasculaire pouvant engendrer des accidents du travail, Surdit  professionnelle

RECHERCHEZ LES SITUATIONS DANGEREUSES PAR UNIT  DE TRAVAIL

- **Bruit  mis par des machines :** (compresseurs, outils, moteurs, haut-parleurs, imprimantes)
- **Bruits dits « impulsionnels » :** (explosion, martelage, choc m tallique,  chappement d'air)
- **Alarme masqu e par le bruit ambiant**
- **Bruit entra nant une g ne dans la communication, la concentration**
- **Bruit lors du travail en open-space**
- **Bruit provoqu s par les  changes humains :** (conversations, cris, pleurs...)

Si une case est coch e, un danger est peut  tre identifi .

EXEMPLES DE MESURES DE PR VENTION R DUISANT LE RISQUE



Moyens organisationnels

- Evaluer le niveau d'exposition au bruit
- Limiter le temps d'exposition
- Planifier la maintenance pr ventive
- Alternier les t ches
- D ployer une campagne de sensibilisation des salari s au risque
- Evaluer si l'exposition au bruit d passe les seuils r glementaires d finis par le dispositif sp cifique de pr vention et de compensation   certains facteurs de risques

Moyens techniques

- Capoter les sources de bruit
- Isoler les sources du bruit
- Utiliser des mat riaux absorbants sur les parois
- Acheter des machines moins bruyantes
- R aliser la maintenance pr ventive

Moyens humains

- Sensibiliser les salari s au risque bruit
- Fournir des  quipements de protection individuels auditifs adapt s et en bon  tat



RISQUE LIÉ AUX AMBIANCES LUMINEUSES

Les effets sur la santé : Fatigue visuelle, Maux de tête, Douleurs dorsales, Accidents du travail lors de la circulation piétonne, la circulation d'engins, (Assèchement de l'œil)

RECHERCHER LES SITUATIONS DANGEREUSES PAR UNITÉ DE TRAVAIL

- **Poste insuffisamment éclairé pour l'activité exercée**
- **Difficultés de perception :** forme, détails, mouvements, couleurs
- **Unité de travail travail présentant des zones éblouissantes ou reflets :** (lampe dans le champ visuel, rayonnement solaire,...)
- **Zones de passage peu éclairées :** (allée, escalier,...)
- **Local aveugle**
- **Contrôle visuel**

Si une case est cochée, un danger est peut être identifié.

EXEMPLES DE MESURES DE PRÉVENTION RÉDUISANT LE RISQUE



Moyens organisationnels

- Evaluer les niveaux d'éclairage aux postes de travail
- Planifier l'entretien régulier des luminaires, des lampes, des vitres
- Orienter les postes de travail perpendiculairement aux fenêtres
- Permettre la vue directe sur l'extérieur
- Déployer une campagne de sensibilisation des salariés au risque

Moyens techniques

- Réaliser l'entretien régulier des luminaires
- Adapter l'éclairage en fonction des tâches et des besoins individuels
- Permettre le réglage individuel de l'éclairage
- Installer des stores ou filtres UV aux fenêtres

Moyens humains

- Sensibiliser les salariés sur le risque et informer sur les réglages possibles sur les unités de travail (adapter la hauteur de l'écran, position,...)



RISQUE LIÉ AUX RAYONNEMENTS

Les effets sur la santé : Brûlure corporelle, Brûlure oculaire, Irradiations engendrant des cancers, Mutations génétiques, Troubles pendant la grossesse, Décès

RECHERCHEZ LES SITUATIONS DANGEREUSES PAR UNITÉ DE TRAVAIL

Utilisation d'appareils générateurs de :

- **Rayonnements ionisants** (appareil contenant des éléments radioactifs, sources de rayons X : radiographie médicale, industrielle)
- **Rayonnements optiques** (UV, IR, laser, halogènes, Led, soudage à l'arc UV ou IR, au chalumeau)
- **Rayonnements électromagnétiques** (Installations électriques)
- **Utilisation de matières radioactives**
- **Exposition aux rayonnements solaires**

Si une case est cochée, un danger est peut être identifié.

EXEMPLES DE MESURES DE PRÉVENTION RÉDUISANT LE RISQUE



Moyens organisationnels

- Mettre en œuvre les prescriptions de la réglementation sur la radioprotection
- Afficher les consignes d'utilisation et de décontamination
- Limiter le temps d'exposition (manipulation à froid, accès limité)
- S'éloigner le plus possible des sources
- Déployer une campagne de sensibilisation des salariés au risque

Moyens techniques

- Isoler les faisceaux avec des écrans de protection
- Prévoir un local adapté et facilement décontaminable (murs, paillasses, sols)
- Adapter le matériel : écrans de protection et poubelles hermétiques
- Stocker, de façon sécurisée, les sources et les déchets
- Installer des détecteur de dépassement de seuil d'exposition
- Prévoir des dispositifs d'ombrage

Moyens humains

- Fournir des équipements de protection individuels adaptés et en bon état : lunettes ou casquettes selon le rayonnement
- Former sur les risques spécifiques



RISQUE LIÉ AUX PRODUITS CHIMIQUES ET SUBSTANCES DANGEREUSES

Les effets sur la santé : Irritation, Brûlure, Allergie, Cancer, Atteinte neurologique, Atteinte rénale, Atteinte hépatique, Mutations génétiques, Troubles pendant la grossesse, Décès

RECHERCHEZ LES SITUATIONS DANGEREUSES PAR UNITÉ DE TRAVAIL

- **Présence dans l'entreprise de produits marqués par un symbole de danger**
- **Emissions de gaz, poussières, fumées :** (Ciment, farine, gaz d'échappement, soudure,...)
- **Stockage de produits dans de mauvaises conditions :** (Absence d'aération, de cuve de rétention, incompatibilité entre les produits)
- **Absence d'étiquetage des récipients de transvasement**
- **Utilisation de nanoparticules dans le process ou dans les produits utilisés**
- **Projection lors de dilution**
- **Renversement de produits**

Si une case est cochée, un danger est peut être identifié.

EXEMPLES DE MESURES DE PRÉVENTION RÉDUISANT LE RISQUE



Moyens organisationnels

- Substituer par des produits moins dangereux
- Réduire les quantités utilisées et stockées
- Gérer le traitement, le stockage et l'évacuation des déchets
- Alternier les tâches
- Vérifier et entretenir périodiquement les systèmes de captage
- Déployer une campagne de sensibilisation des salariés au risque
- Déployer une campagne de mesurages atmosphériques ou biométriologiques

Moyens techniques

- Identifier des manière «systématique» les récipients
- Installer un système de captage à la source (Sorbonne, bras articulé...)
- Adapter le stockage en fonction des compatibilités des produits
- Mettre en place des moyens de stockage adaptés (armoires sécurisées ou bacs de rétention)
- Favoriser les produits «prêt à l'emploi»

Moyens humains

- Fournir des équipements de protection individuels adaptés et en bon état : gants, lunettes, masque, blouse,...
- Informer et sensibiliser les salariés sur le risque chimique
- Formation aux règles de dilution / manipulation selon l'usage préconisés
- Respect des consignes d'hygiène (contamination «main-bouche») exemple : Ne pas fumer



Les 9 pictogrammes de danger



RISQUE LIÉ AUX VIBRATIONS

Les effets sur la santé : Douleurs musculaires, Douleurs articulaires, Atteinte auditive, Troubles Musculo-Squelettiques

RECHERCHEZ LES SITUATIONS DANGEREUSES PAR UNITÉ DE TRAVAIL

- Outils pneumatiques à main
- Conduite de véhicules (Poids lourds, transports en commun) ou d'engins de chantier (tractopelle, compacteur, bouteur)
- Conduite de chariots élévateurs, d'autoportés

Si une case est cochée, un danger est peut être identifié.

EXEMPLES DE MESURES DE PRÉVENTION RÉDUISANT LE RISQUE

Moyens organisationnels

- Evaluer le niveau d'exposition et si nécessaire, effectuer des mesures de vibrations
- Alternier les tâches
- Mettre en place des pauses régulières
- Mettre en place des modes opératoires
- Déployer une campagne de sensibilisation des salariés au risque

Moyens techniques

- Favoriser l'achat de matériels anti-vibratils ou limiter les vibrations (outils anti-vibratiles, sièges et/ou cabines suspendues, tapis anti-vibratiles)

Moyens humains

- Fournir des équipements de protection individuels adaptés et en bon état : gants anti-vibrations
- Informer les salariés des risques

RISQUE LIÉ AUX ENVIRONNEMENTS SOUS PRESSION ATMOSPHÉRIQUE

Les effets sur la santé : Malaise, Otite, Perte d'audition, Hypothermie, Asphyxie, Arrêt respiratoire, Décès

RECHERCHEZ LES SITUATIONS DANGEREUSES PAR UNITÉ DE TRAVAIL

- Salarié travaillant en milieu hyperbare (Plongée)
- Salarié travaillant en milieu hypobare (Personnel navigant)

Si une case est cochée, un danger est peut être identifié.

EXEMPLES DE MESURES DE PRÉVENTION RÉDUISANT LE RISQUE

Moyens organisationnels

- Evaluer la pénibilité des postes selon les seuils définis
- Déployer une campagne de sensibilisation des salariés au risque

Moyens techniques

- Bouée de signalisation, palier de décompression, cabines pressurisées

Moyens humains

- Fournir des équipements de protection individuels adaptés et en bon état : équipement de plongée contrôlé (combinaison, bouteille, masque)
Formation initiale et continue

RISQUE LIÉ À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE DE TRAVAIL

Les effets sur la santé : Douleurs musculaires et/ou articulaires, Inflammations, Lombalgies, Dorsalgies, Maladie aigüe ou chronique, Atteintes cardiovasculaire, Troubles Musculo-Squelettiques, Blessures par heurts, Chocs, Ecrasement

RECHERCHEZ LES SITUATIONS DANGEREUSES PAR UNITÉ DE TRAVAIL

Efforts :

- Soulever/Transporter des objets/des charges lourdes et/ou encombrantes
- Effort de pousser / de tirer des charges (chariots, rolls...)
- Effort physique de l'ensemble du corps (pelletage, montée à l'échelle, piochage)
- Objets difficiles à saisir, fragiles
- Utilisation d'outils lourds, inadéquats
- Réalisation de tâches minutieuses

Postures de travail contraignantes :

- Travail accroupi, agenouillé
- Dos en flexion vers l'avant, en torsion, incliné vers l'arrière
- Bras en élévation au-dessus des épaules, tendus vers l'avant, écartés du corps, vers l'arrière
- Flexion/extension visible des coudes et/ou des poignets
- Position statique prolongée, piétinements,...
- Travail répétitif : Répétition gestuelle à une cadence / un rythme contraint

Postures de travail contraignantes :

- Sol encombré / en pente / dégradé
- Espace de travail restreint

Si une case est cochée, un danger est peut être identifié.

EXEMPLES DE MESURES DE PRÉVENTION RÉDUISANT LE RISQUE



Moyens organisationnels

- Evaluer la pénibilité des postes selon les seuils définis du travail répétitif
- Engager une politique de prévention des TMS
- Concevoir ou améliorer les postes de travail selon les normes ergonomiques
- Réduire les distances de déplacement avec charges
- Privilégier les manipulations dans les zones de confort et d'atteinte
- Proposer la polyvalence et/ou l'alternance des tâches de travail
- Adapter la cadence de travail en permettant des marges de manœuvre
- Adapter les durées d'activités et les pauses aux efforts

Moyens techniques

- Proposer des aides techniques : chariot élévateur, transpalette, ventouse, lève-malade, lit médical à hauteur variable, palan...
- Poignées adaptées sur les contenants, les outils

Moyens humains

- Fournir des équipements de protection individuels adaptés et en bon état : gants, protège genoux,...
- Formation des salariés à la prévention des risques de l'activité physique (PRAP)





RISQUE LIÉ AU TRAVAIL ISOLÉ

Les effets sur la santé : Traumatismes corporels, Traumatismes psychologiques, Décès

RECHERCHEZ LES SITUATIONS DANGEREUSES PAR UNITÉ DE TRAVAIL

Salarié travaillant seul ne pouvant être secouru ou entendu en cas d'accident :

- Salarié seul sur son lieu de travail
- Salarié seul pour la réalisation de travaux dangereuse

Si une case est cochée, un danger est peut être identifié.

EXEMPLES DE MESURES DE PRÉVENTION RÉDUISANT LE RISQUE



Moyens organisationnels

- Maintenir un contact avec le salarié seul
- Limiter le plus possible les temps et situations d'isolement
- Définir une procédure en cas d'agression
- Exécuter les tâches les plus dangereuses aux heures de travail correspondant aux heures de présence des collègues
- Déployer une campagne de sensibilisation des salariés au risque

Moyens techniques

- Fournir un moyen de communication au salarié (Téléphone portable, dispositif d'alerte pour travailleur isolé, talkie-walkie)
- Fournir un moyen de déclenchement des secours

Moyens humains

- Formation à la conduite à tenir en cas d'agression



RISQUE DE CHUTE DE PLAIN PIED

Les effets sur la santé : Plaie, Contusion, Hématome, Entorse, Fracture

RECHERCHEZ LES SITUATIONS DANGEREUSES PAR UNITÉ DE TRAVAIL

- Sol encombré (câble électriques), inégal, défectueux, glissant (produits répandus au sol, conditions climatiques,...)
- Passage étroit, mal éclairé, encombré

Si une case est cochée, un danger est peut être identifié.

EXEMPLES DE MESURES DE PRÉVENTION RÉDUISANT LE RISQUE



Moyens organisationnels

- Signaler et baliser les zones par des panneaux de signalisation glissantes
- Maintenir les accès de circulation et les espaces de travail dégagés
- Déployer une campagne de sensibilisation des salariés au risque

Moyens techniques

- Vérifier l'éclairage des lieux de circulation
- Utiliser des revêtements de sol antidérapants
- Supprimer les inégalités du sol
- Nettoyer périodiquement et immédiatement en cas de déversement de produits
- Elargir les zones de passage
- Prévoir une CAT en cas de neige et de verglas (mise à disposition de sel et de déneigement)

Moyens humains

- Fournir des équipements de protection individuels adaptés et en bon état : chaussures de sécurité antidérapantes
- Informer le personnel sur les risques encourus



RISQUE DE CHUTE DE HAUTEUR

Les effets sur la santé : Plaie, Contusion, Hématome, Entorse, Fracture, Décès

RECHERCHEZ LES SITUATIONS DANGEREUSES PAR UNITÉ DE TRAVAIL

- **Zone présentant des parties en contrebas** : (Escalier, passerelle, quai, fosse, cuve, trémie, toiture, mezzanine,...)
- **Accès à des parties hautes** : (Armoire, étagère, élément élevé de machine, éclairage, toiture, dôme de camion)
- **Utilisation de dispositifs mobiles** : (nacelle, échafaudage, marche pied, échelle, plateforme)
- **Utilisation de moyens de fortune** : (chaise, carton, empilement d'objets divers)

Si une case est cochée, un danger est peut être identifié.

EXEMPLES DE MESURES DE PRÉVENTION RÉDUISANT LE RISQUE



Moyens organisationnels

- Proscrire les moyens de fortune
- Baliser les zones avec différence de niveaux et les accès en hauteur
- Faire installer les échafaudages par une personne compétente
- Organiser les vérifications de conformité des matériels
- Déployer une campagne de sensibilisation des salariés au risque

Moyens techniques

- Fournir des échafaudages et des échelles conformes/certifiés et maintenus en bon état
- Mettre en place des protections collectives : main courante, garde-corps, barrière, filet de retenue

Moyens humains

- Fournir des équipements de protection individuels adaptés et en bon état : harnais, point d'ancrage,...
- Former le personnel pour assurer une utilisation correcte des dispositifs mobiles et une vérification régulière de leur solidité



RISQUE LIÉ AUX MACHINES DANGEREUSES ET OUTILS MANUELS

Les effets sur la santé : Irritation oculaire, Irritation cutanée, Allergie respiratoire, Allergie cutanée, Coupure, Plaie, Contusion, Fracture, Perte d'un membre, Décès

RECHERCHEZ LES SITUATIONS DANGEREUSES PAR UNITÉ DE TRAVAIL

- Utilisation de machines avec pièces en mouvement (scie, plieuse, presse)
- Ou avec des parties mobiles (organe de transmission,...)
- Utilisation d'outils tranchants à main (couteaux, cutter,...)
- Utilisation d'outils portatifs (tronçonneuse, scie circulaire, meuleuse,...)
- Projection de copeaux, fluides, poussières, liée à l'utilisation des outils, machines

Si une case est cochée, un danger est peut être identifié.

EXEMPLES DE MESURES DE PRÉVENTION RÉDUISANT LE RISQUE



Moyens organisationnels

- Afficher les consignes, les règles d'utilisation, les équipements de protection individuels obligatoires ainsi que les pictogrammes présentant les risques résiduels
- Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de protection empêchant l'accès aux zones ou mouvements d'éléments dangereux
- Déployer une campagne de sensibilisation des salariés au risque

Moyens techniques

- Utiliser des équipements de travail et des machines adaptées, conformes et maintenues en bon état
- Disposer d'un dispositif d'arrêt d'urgence
- Disposer de protection des parties tranchantes des outils : (carters de protection, étuis, barre aimantée,...)

Moyens humains

- Former à l'utilisation des machines selon les prescriptions du fabricant
- Fournir des équipements de protection individuels adaptés et en bon état : vêtements de travail adaptés, gants, lunettes



RISQUE LIÉ À L'UTILISATION D'ENGINS MOBILES ET D'APPAREILS DE LEVAGE

Les effets sur la santé : Plaie, Contusion, Fracture, Perte d'un membre, Décès

RECHERCHEZ LES SITUATIONS DANGEREUSES PAR UNITÉ DE TRAVAIL

- Collision engin/piéton en zone de circulation commune
- Charge mal arrimée
- Renversement de l'engin
- Chute de la marchandise
- Ecrasement de personnes
- Mauvais état des engins
- Voies de circulation encombrées/étroites
- Absence de visibilité lors des manœuvres

Si une case est cochée, un danger est peut être identifié.

EXEMPLES DE MESURES DE PRÉVENTION RÉDUISANT LE RISQUE



Moyens organisationnels

- Etablir un plan de circulation interne
- Limiter l'usage au personnel formé, autorisé et reconnu apte
- Vérifier l'état des moyens de manutentions mécanique
- Déployer une campagne de sensibilisation des salariés au risque
- Mettre en place des consignes via un inventaire sécurisé avant usage

Moyens techniques

- Matérialiser les zones de circulation piéton/chariot
- Entretien des sols
- Avoir des moyens de manutention mécanique conformes

Moyens humains

- Fournir des équipements de protection individuels adaptés et en bon état : vêtements à haute visibilité, chaussures de sécurité
- Former les utilisateurs à la conduite des moyens mécaniques selon les prescriptions du fabricant



RISQUE ÉLECTRIQUE

Les effets sur la santé : Brûlure, Electrification, Electrocutation

RECHERCHEZ LES SITUATIONS DANGEREUSES PAR UNITÉ DE TRAVAIL

- Installations et/ou appareils électriques défectueux, détériorés
- Châssis ou bâti accidentellement sous tension (défaut de mise à la terre, fil dénudé)
- Conducteur nu sous tension accessible
- Non-consignation d'une installation électrique lors d'une intervention
- Personnel non qualifié intervenant sur une installation

Si une case est cochée, un danger est peut être identifié.

EXEMPLES DE MESURES DE PRÉVENTION RÉDUISANT LE RISQUE



Moyens organisationnels

- Rédiger la procédure de consignation en cas d'interventions
- Contrôler périodiquement les installations électriques par un organisme compétent
- Déployer une campagne de sensibilisation des salariés au risque
- Signaler/isoler les appareils défectueux

Moyens techniques

- Disposer d'installations électriques conformes à la réglementation (mise à la terre, dispositif de coupure d'urgence, remplacement matériel défectueux)

Moyens humains

- Fournir des équipements de protection individuels adaptés et en bon état : gants isolants, chaussures à semelles isolantes, lunettes de protection
- Habilitations électriques adaptées
- Affiche sur la conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique



RISQUE D'EXPLOSION, D'INCENDIE

Les effets sur la santé : Brûlure, Inhalation de fumées toxiques, Intoxication au CO, Perte d'un membre, Perte de personnes et de biens, Cessation d'activité

RECHERCHEZ LES SITUATIONS DANGEREUSES PAR UNITÉ DE TRAVAIL

- **Stockage inadapté de produits inflammables, de cartons, de papiers**
- **Mélange/association de produits incompatibles**
- **Présence de flammes ou d'étincelles à proximité, travaux par points chauds (soudage, meulage)**
- **Forte concentration de produits dans l'air d'un local (création d'atmosphères explosives dans l'air : bois, céréales, gaz)**
- **Installations électriques défectueuses pouvant générer des échauffements ou des départs de feu, réseau surchargé**

Si une case est cochée, un danger est peut être identifié.

EXEMPLES DE MESURES DE PRÉVENTION RÉDUISANT LE RISQUE



Moyens organisationnels

- Limiter les quantités de produits stockés au poste et respecter les règles de stockage en fonction des incompatibilités
- Maîtriser les sources potentielles d'inflammation : flamme, étincelle, cigarette, surface chaude
- Ne pas encombrer les chemins d'évacuation et issues de secours
- Etablir les consignes de sécurité : procédure d'évacuation, d'intervention, formation du personnel
- Encadrer les opérations générant des risques : permis de feu, plan de prévention
- Définir et signaler les zones ATEX
- Respecter l'interdiction de fumer
- Entretien et contrôler périodiquement les installations et les moyens d'extinctions
- Déployer une campagne de sensibilisation des salariés au risque

Moyens techniques

- Remplacer par des produits moins inflammables
- Compartimenter les locaux
- Mettre à disposition des moyens de détection, d'extinction (extincteurs, RIA), de secours (couverture anti-feu) et d'évacuation (bloc de secours, point de rassemblement, issue de secours) adaptés
- Capturer les vapeurs, les fumées
Moyens de sécurité / matières adaptés aux zones ATEX

Moyens humains

- Formation des salariés à la conduite à tenir en cas d'incendie/explosion

RISQUE LIÉ À LA CO-ACTIVITÉ

Les effets sur la santé : Blessures diverses, Ecrasement, Décès

RECHERCHEZ LES SITUATIONS DANGEREUSES PAR UNITÉ DE TRAVAIL

- **Méconnaissance par l'une des entreprises des risques de l'autre entreprise** : (plan de circulation, locaux et consignes inconnus, nuisances générées par l'autre entreprise)
- **Méconnaissance des risques liés à la co-activité** : (partage des locaux du personnel, des accès et des espaces de travail, gestion des livraisons et des enlèvements)

Si une case est cochée, un danger est peut être identifié.

EXEMPLES DE MESURES DE PRÉVENTION RÉDUISANT LE RISQUE

Moyens organisationnels

- Rédaction d'un plan de prévention (si travaux > 400h/an ou si travaux dangereux)
- Rédaction d'un protocole de chargement/déchargement
- Déployer une campagne de sensibilisation des salariés au risque

Moyens techniques

- Moyens de protection techniques de l'entreprise utilisatrice mis à disposition de l'entreprise extérieure

Moyens humains

- Fournir des équipements de protection individuels adaptés et en bon état
- Formation/information des salariés

RISQUE DE CHUTE D'OBJETS



Les effets sur la santé : Contusions, Hématome, Traumatisme crânien, Décès

RECHERCHEZ LES SITUATIONS DANGEREUSES PAR UNITÉ DE TRAVAIL

- **Objets stockés en hauteur** (rack, étagère)
- **Objet empilés sur de grandes hauteurs**
- **Matériels disposés en vrac**
- **Utilisation d'outils par un salarié en hauteur**
- **Moyens de stockage inadaptés, en mauvais état** : poids et volume des charges, état des palettes

Si une case est cochée, un danger est peut être identifié.

EXEMPLES DE MESURES DE PRÉVENTION RÉDUISANT LE RISQUE

Moyens organisationnels

- Limiter et organiser le stockage en hauteur
- Prévoir des emplacements réservés

Moyens techniques

- Matérialiser les zones de stockage
- Installer des protections (filets) pour retenir les objets pouvant tomber
- Utilisation d'un marche pied sécurisé pour accéder aux objets en hauteur

Moyens humains

- Fournir des équipements de protection individuels adaptés et en bon état : casque, chaussures de sécurité

Les effets sur la santé : Fatigue physique et psychique, Traumatismes corporels, Traumatismes psychologiques, Décès

RECHERCHEZ LES SITUATIONS DANGEREUSES PAR UNITÉ DE TRAVAIL

- **Mauvais état des véhicules et des engins, position assise prolongée, position inconfortable**
- **Utilisation de véhicules ou d'engins non homologués pour circuler sur la voie publique** (tondeuse auto-portée, chariot élévateur)
- **Formation insuffisante du ou des conducteurs**
- **Conditions météorologiques difficiles, conduite de nuit**
- **Vitesse excessive et précipitation pour répondre aux contraintes de délai** : (déplacement non organisé, temps imparti non adapté, mode de rémunération)
- **Manœuvres dangereuses**
- **Chantiers fixes à proximité ou sur la chaussée** (pose de guirlandes, élagage), **chantiers mobiles à proximité ou sur la chaussée** (balayage, tracteur avec épaveuse), **déplacements dangereux des salariés** (ramassage bilatéral des déchets)
- **Communication téléphonique au volant**
- **Vibration et bruit du véhicule, de l'environnement**
- **Rechercher les situations dangereuses : Consommation des substances psychoactives**

Si une case est cochée, un danger est peut être identifié.



Moyens organisationnels

- Organiser le travail pour limiter les déplacements en recourant à des moyens alternatifs : visioconférence...
- Privilégier les moyens plus surs (train) et les itinéraires plus surs (autoroutes)
- Planifier les déplacements : temps de trajet et pause
- Réaliser et mettre à jour des plans de circulation (plans de tournée avec principales difficultés et risques liés au parcours)
- Etablir une politique du risque routier : véhicule de société, remboursement de frais, carte carburant, carnet d'entretien...
- Interdire le téléphone et le kit main libre au volant, mettre en place des règles d'appel des itinérants
- Déployer une campagne de sensibilisation des salariés au risque
- Prévoir une CAT au cas de verglas, neige...

Moyens techniques

- Fournir des véhicules en bon état et adaptés à la mission (système anti-démarrage)
- Mettre en place des dispositifs d'arrimage des charges
- Mettre en place des cloisons de séparation des véhicules réalisant des arrêts fréquents

Moyens humains

- Former les salariés au risque routier
- Proposer des sensibilisations les risques de alcool salariés et substances psychoactives

Les effets sur la santé : Maladie infectieuse/contagieuse, Accident d'exposition au sang, Maladie professionnelle liée au contact des animaux/des aliments, Décès

RECHERCHEZ LES SITUATIONS DANGEREUSES PAR UNITÉ DE TRAVAIL

- Contact avec des personnes malades ou décédées : (soins, laboratoire d'analyses médicales)**
- Transmission d'infections liées au contact avec le public, avec de jeunes enfants, avec les collègues**
- Contact avec des matières souillées et déchets**
- Contact physique avec des risques de piqûres / morsures**
- Contact physique avec des animaux**
- Contact avec les aliments : (moisissures)**
- Contact avec des milieux souillés (égouts, station d'épuration)**
- Absence d'installation nécessaire pour l'hygiène corporelle des salariés (douche, vestiaire, toilettes, lavabos équipés)**
- Vêtements de travail non portés ou non lavés**
- Salarié se restaurant dans un local inadapté**
- Locaux insalubres**

Si une case est cochée, un danger est peut être identifié.



Moyens organisationnels

- Procédure en cas de piqûre / morsures (exposition au sang) (vaccinations obligatoires)
- Organiser l'entretien des locaux et des installations, le nettoyage des surfaces, des tenues de travail
- Déployer une campagne de sensibilisation des salariés au risque
- Suivi des recommandations vaccinales

Moyens techniques

- Capoter les équipements émettant des aérosols de micro-organismes
- Ventiler les locaux de travail
- Mécaniser les tâches les plus exposantes
- Fournir dispositif de récupération des déchets souillés
- Fournir des pinces de prise à distance des animaux ou déchets
- Installer des moyens matériels : sanitaires adaptés, emplacements pour la restauration, douches, vestiaires séparés ville/travail

Moyens humains

- Fournir des équipements de protection individuels adaptés et en bon état : gants, blouse, protection respiratoire, chaussures étanches, charlotte
- Former/informer les salariés sur les risques de transmission de maladies et de blessures et les précautions à prendre



RISQUE LIÉ AUX ÉNERGIES : GAZ, HYDRAULIQUE, AIR COMPRIMÉ

Les effets sur la santé : Contusions, Hématome, Fracture, Perte d'un membre, Décès

RECHERCHEZ LES SITUATIONS DANGEREUSES PAR UNITÉ DE TRAVAIL

- **Appareil ou installation à pression** : (vérin hydraulique sur presse, pelle, grue)
- **Appareil ou installation à pression de gaz comprimé, liquéfié ou dissous**
- **Appareil à pression contenant des gaz inflammables**
- **Installation d'alimentation** : (réservoir, bouteille, tuyau d'alimentation endommagé,...)

Si une case est cochée, un danger est peut être identifié.

EXEMPLES DE MESURES DE PRÉVENTION RÉDUISANT LE RISQUE



Moyens organisationnels

- Réduire les quantités stockées
- Organiser un stockage adapté (lieu et mode)
- Restreindre l'utilisation des appareils uniquement aux personnes autorisées
- Planifier la maintenance préventive
- Prévoir un dossier de suivi des équipements
- Déployer une campagne de sensibilisation des salariés au risque

Moyens techniques

- Installer une ventilation et un système de captage des émissions à la source
- Installer des écrans, filets de protection, détecteurs appropriés
- Identifier les tuyauteries
- Chaîner les bouteilles
- Réaliser les contrôles et inspections périodiques

Moyens humains

- Fournir des équipements de protection individuels adaptés et en bon état
- Informer sur les risques liés aux équipements sous pression et à l'air comprimé



RISQUE LIÉ AU TRAVAIL SUR ÉCRAN

Les effets sur la santé : Fatigue visuelle, Céphalées, Douleurs cervicales, Douleurs épaules, coudes, poignets, TMS, Irritabilité, Stress

RECHERCHEZ LES SITUATIONS DANGEREUSES PAR UNITÉ DE TRAVAIL

- **Travail prolongé sur ordinateur** (plus de 4 heures par jour)
- **Mauvaise disposition de l'unité de travail** (contre un mur, dos à une fenêtre)
- **Matériel de travail inadapté** : (siège, souris, clavier, écran,...)
- **Postures contraignantes de travail** (cou, dos, membres supérieurs)
- **Sollicitation visuelle** (distance œil-écran, taille de la police, brillance de l'écran, écran en contraste négatif, couleur de l'écriture non adaptées,...)
- **Environnement lumineux inadapté** (éclairage insuffisant, reflet, éblouissement, problème de contraste, absence de lumière naturelle,...)

Si une case est cochée, un danger est peut être identifié.

EXEMPLES DE MESURES DE PRÉVENTION RÉDUISANT LE RISQUE



Moyens organisationnels

- Alternier les tâches bureautiques avec d'autres tâches
- Prévoir des temps de pause régulièrement

Moyens techniques

- Aménager le poste selon les recommandations ergonomiques
- Mettre à disposition du matériel adapté
- Installer un éclairage adapté (luminosité adaptée au type de tâche, grille anti-éblouissement, variateur d'intensité lumineuse, lumière blanche,...)

Moyens humains

- Sensibiliser le personnel à la prévention des risques : aménagement du poste et installation à l'unité de travail, logiciels, organisation

Les effets sur la santé : Fatigue visuelle, Céphalées, Douleurs cervicales, Douleurs épaules, coudes, poignets, TMS, Irritabilité, Stress

RECHERCHEZ LES SITUATIONS DANGEREUSES PAR UNITÉ DE TRAVAIL

- **Travail prolongé sur ordinateur** (plus de 4 heures par jour)
- **Mauvaise disposition de l'unité de travail** (contre un mur, dos à une fenêtre)
- **Matériel de travail inadapté** : (siège, souris, clavier, écran,..)
- **Postures contraignantes de travail** (cou, dos, membres supérieurs)
- **Sollicitation visuelle intensive de l'écran** (distance œil-écran, taille de la police, brillance de l'écran, écran en contraste négatif, couleur de l'écriture non adaptées,..)
- **Environnement inadapté** (éclairage insuffisant, reflet, éblouissement, bruit, espace, ambiance thermique)
- **Organisation du travail inadaptée** : Objectif mal défini et mal suivi, interaction avec entourage familiale, rythme de travail et pause, distinction temps personnel et professionnel
- **Isolement**
- **Posture inadapté** : allonger, avachi...

Si une case est cochée, un danger est peut être identifié.



Moyens organisationnels

- Organiser le travail pour instaurer un rythme et une ambiance favorable
- Définir la nature et la charge de travail
- Alternier les postures
- Prévoir des temps de pause régulièrement

Moyens techniques

- Aménager le poste selon les recommandations ergonomiques
- Mettre à disposition du matériel adapté

Moyens humains

- Sensibiliser le personnel à la prévention des risques : aménagement du poste et installation au unité de travail travail, logiciels, organisation



RISQUE LIÉ AUX CIRCULATIONS ET AUX DÉPLACEMENTS SUR SITE

Les effets sur la santé : Traumatismes corporels, Traumatismes psychologiques, Décès

RECHERCHEZ LES SITUATIONS DANGEREUSES PAR UNITÉ DE TRAVAIL

- Heurt d'une personne par un véhicule
- Collision de deux véhicules
- Collision d'un véhicule contre un obstacle
- Voie de circulation dangereuse (étroite, en pente, en mauvais état, encombrée, manque de visibilité)

Si une case est cochée, un danger est peut être identifié.

EXEMPLES DE MESURES DE PRÉVENTION RÉDUISANT LE RISQUE



Moyens organisationnels

- Etablir des règles de circulation (limitation de la vitesse, respect des zones de stationnement, définition des priorités)
- Aménager les abords de l'entreprise (feu, stop,...)
- Déployer une campagne de sensibilisation des salariés au risque

Moyens techniques

- Matérialiser les zones de circulation des piétons, les zones de circulation des véhicules
- Délimiter les zones de stationnement, les aires de manœuvres pour les véhicules
- Eclairer les voies de circulation

Moyens humains

- Fournir des équipements de protection individuels adaptés et en bon état: vêtements haute visibilité
- Former le personnel et les visiteurs à la conduite en sécurité



RISQUE LIÉ AUX POSTURES SÉDENTAIRES

Les effets sur la santé : Pathologies cardiovasculaires, diabète type 2, cancers, obésité, troubles musculosquelettiques, troubles mentaux

RECHERCHEZ LES SITUATIONS DANGEREUSES PAR UNITÉ DE TRAVAIL

- Une posture assise maintenue et un travail avec une faible dépense énergétique (travail de bureau, assemblage de petites éléments, contrôle/pilotage de machines)

Si une case est cochée, un danger est peut être identifié.

EXEMPLES DE MESURES DE PRÉVENTION RÉDUISANT LE RISQUE



Moyens organisationnels

- Alternier les tâches, en posture sédentaire, avec des tâches pouvant être réalisées dans d'autres postures (debout, en se déplaçant)
- Alternier les postures pour une même tâche
- Possibilité de pauses actives et régulières en se mettant debout, en marchant

Moyens techniques

- Aménager les espaces de travail de manière à inciter le changement de posture et à se déplacer régulièrement
- Mise en place de mobilier type plan de travail assis-debout réglable électriquement, vélo-bureau, tapis de marche

Moyens humains

- Sensibiliser, informer et former en vue de réduire les temps passés en posture sédentaire



RISQUE LIÉ AUX ADDICTIONS

Les effets sur la santé : Accident de trajet ou de travail, Absentéisme, Dégradation de la performance, Conflits entre collègues, Violences physiques et verbales, Diminution des collaborations, Diminution de la vigilance et des réflexes, Modification de la perception visuelle, Troubles de l'humeur, Irritabilité, Agressivité, Perte de confiance en soi, modification du comportement: perte de confiance en soi, altération du jugement, diminution de la performance

RECHERCHEZ LES SITUATIONS DANGEREUSES PAR UNITÉ DE TRAVAIL

- **Récurrence des évènements avec consommation d'alcool** (Invitations commerciales, pots d'entreprise, manifestations officielles, salons, congrès)
- **Activités de l'entreprise et/ou fonction du salarié facilitant l'accès aux substances psychoactives**
- **Conditions de travail générant une consommation de SPA :** principalement les risques psy et TMS (Intensité et complexité du travail, horaires de travail difficiles, exigences émotionnelles, autonomie insuffisante, mauvaise qualité des rapports sociaux au travail, conflits de valeurs, insécurité de la situation de travail)

Si une case est cochée, un danger est peut être identifié.

EXEMPLES DE MESURES DE PRÉVENTION RÉDUISANT LE RISQUE



Moyens organisationnels

- Définir les règles internes : charte de prévention et conduite à tenir et une fiche constat
- Préciser les éléments retenus dans le règlement intérieur de l'entreprise
- Identification des postes de sécurité et de sûreté pour lesquels toute consommation est interdite
- Encadrement des « pots d'entreprises », fêtes de fin d'année,...
- Déployer une campagne de sensibilisation des salariés au risque
- Modalités de contrôles (dépistage)
- Appel à des réseaux de prévention
- Accompagner des salariés en difficulté / ou collectif

Moyens techniques

- Véhicules avec éthylotest antidémarrage (EAD) : Risque routier

Moyens humains

- Sensibilisation des salariés au risque lié à la consommation de substances psychoactives sur le lieu de travail
- Visite médicale occasionnelle avec le médecin du travail à la demande de l'employeur ou du salarié
- Formation de l'encadrement face aux personnes ayant un trouble du comportement inhabituel

RISQUES PSYCHOSOCIAUX



DEFINITION DES RPS

Les risques psychosociaux (aussi appelés « RPS ») sont généralement définis comme « les risques pour la santé mentale, physique et sociale, engendrés par les conditions d'emploi et les facteurs organisationnels et relationnels susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental ».

LES RPS SONT DÉCOMPOSÉS EN 7 FACTEURS DE RISQUES :

- 1 L'intensité et la complexité du travail
- 2 Les horaires de travail difficiles
- 3 Les exigences émotionnelles
- 4 La faible autonomie du travail
- 5 Les rapports sociaux dégradés
- 6 Les conflits de valeur
- 7 L'insécurité de l'emploi et du travail

LES 7 FACTEURS DE RISQUES SONT SOUMIS AUX DOMMAGES COMMUNS SUIVANTS :

Conséquences sur le travail et sur l'entreprise : dégradation de la productivité et de la performance, absentéisme, turnover, atteinte de l'image de l'entreprise.

Conséquences sur le collectif de travail : démotivation des équipes, relations tendues/difficiles voire conflictuelles, augmentation des

démissions et/ou demandes de rupture conventionnelle.

Conséquences sur l'individu :

Physiques :

Hypertension artérielle
Infarctus
Troubles digestifs
Troubles du sommeil
Douleurs
Vertiges
Tremblements

Psychologiques :

Mal-être professionnel
Distorsion cognitive
Epuisement professionnel
Troubles de l'humeur
(dépression, bipolarité)
Troubles anxieux

Cognitives :

Difficultés de concentration,
de mémorisation, de planification,
de prise de décision,...

Comportementales :

Prises compensatoires
(alcool, tabac, drogues,
médicaments,...)

Les **dommages spécifiques** des 7 facteurs de risques sont mentionnés explicitement dans les fiches outils ci-après.



EXEMPLES DE MESURES DE PRÉVENTION

Moyens organisationnels

Moyens techniques

Moyens humains

- Approfondir l'analyse des situations de travail
- Engager une démarche de prévention des RPS



RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

Les risques psychosociaux (aussi appelés « RPS ») sont généralement définis comme « les risques pour la santé mentale, physique et sociale, engendrés par les conditions d'emploi et les facteurs organisationnels et relationnels susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental ».

RECHERCHEZ LES SITUATIONS PAR UNITÉ DE TRAVAIL

- **L'intensité et la complexité du travail** : contraintes de rythme de travail, imprécision des objectifs, inadéquation objectif et moyen, gestion de la polyvalence, interruption de tâches, attention soutenue
- **Les horaires de travail difficiles** : durée du travail, horaires atypiques, disponibilité en dehors des horaires, prévision des horaires, conciliation vie personnelle et professionnelle
- **Les exigences émotionnelles** : tension avec le public, souffrance d'autrui, maîtrise des émotions
- **La faible autonomie du travail** : dans la tâche, dans le temps, utilisation des compétences
- **Les rapports sociaux dégradés** : peu de soutien des collègues, de l'encadrement, désaccords professionnels, manque de reconnaissance
- **Les conflits de valeur** : qualité empêchée, travail inutile
- **L'insécurité de l'emploi et du travail**

Si une case est cochée, un danger est peut être identifié.

RISQUE LIÉ À L'INTENSITÉ ET À LA COMPLEXITÉ DU TRAVAIL

Les effets sur la santé : Syndrome de débordement cognitif (charge mentale élevée), Réduction du temps de préparation face au travail, Défaut de qualité, Insuffisance des moyens disponibles, Surinvestissement

RECHERCHEZ LES SITUATIONS PAR UNITÉ DE TRAVAIL

- **Les salariés sont-ils soumis à des contraintes de rythmes élevés ?** Dépendance vis-à-vis du travail d'un collègue, demandes des clients/adhérents nécessitant une réponse immédiate, exigence d'une réactivité et d'une disponibilité extrêmes
- **Les objectifs des salariés sont-ils clairement définis ?** Flou, inexistant, irréaliste
- **Les objectifs fixés sont-ils compatibles avec les moyens et responsabilités alloués aux salariés pour les atteindre ?** Manque de ressources, de formation
- **Les salariés reçoivent-ils des instructions, des ordres ou demandes qui peuvent être contradictoires entre eux ?** Ordres contradictoires, injonctions paradoxales
- **Les salariés sont-ils amenés à changer de tâches, de postes ou de fonctions à l'improviste pour répondre aux contraintes du moment ?** Changement soudain de tâche, sans préparation, dans l'urgence
- **Les salariés sont-ils fréquemment interrompus au cours de leur travail par des tâches non prévues ?** Tâches imprévues, urgentes, qui obligent à mettre entre parenthèse une tâche pour en gérer une autre
- **Les salariés exercent-ils des activités qui nécessitent une attention soutenue ou une vigilance permanente ?** Maintenir un niveau élevé d'attention, rester vigilant pendant de longue période

Si une case est cochée, un danger est peut être identifié.

EXEMPLES DE MESURES DE PRÉVENTION



Moyens organisationnels

- Définir les fonctions et les niveaux de responsabilité de chacun
- Définir une charge de travail et des objectifs réalistes et réalisables
- Favoriser l'harmonisation des pratiques entre services
- Prendre en compte la variabilité entre les salariés en ce qui concerne les cadences et les rythmes de travail
- Former le personnel aux postes occupés
- Prévoir des temps de rencontre entre les salariés et leur hiérarchie
- Définir les priorités
- Anticiper le recours à des ressources supplémentaires
- Sensibiliser le collectif à la prévention du stress au travail et aux addictions
- Permettre aux salariés de prendre des pauses
- Analyser et limiter les interruptions dans le travail (sur des postes de sûreté, sécurité)
- Alternier les tâches pour limiter la monotonie
- Aménager l'activité de certaines populations (seniors, handicapés,...)

Moyens techniques

- Anticiper le recours à des ressources matérielles en cas d'aléas et d'imprévus
- Adapter le matériel de travail pour alléger la complexité et limiter l'intensité du travail
- Adapter ergonomiquement l'unité de travail
- Identifier un espace fixe pour les salariés amenés à intervenir dans différents lieux de travail

Moyens humains

- Sensibiliser le personnel par des formations individuelles (gestion du temps, du stress, management des RPS,...)
- Accompagner les salariés en souffrance (équipe pluridisciplinaire du Service de Santé au Travail ou extérieure)



RISQUE LIÉ AUX HORAIRES DE TRAVAIL DIFFICILES

Les effets sur la santé : Dette chronique de sommeil, Déséquilibre biologique, Usure prématurée de l'organisme, Difficultés (voire impossibilité) de conciliation entre les sphères professionnelles et personnelles

RECHERCHEZ LES SITUATIONS PAR UNITÉ DE TRAVAIL

- **Arrive-t-il que les salariés travaillent plus de 45 heures par semaine ? Les salariés sont-ils soumis à des horaires de nuits, alternants ou décalés ?** Horaires alternants (3x8, 2x12...), horaires décalés (le soir, le weekend), horaires fractionnés (11h-15h puis 18h-21h), travail en astreintes
- **Les salariés sont-ils contactés en dehors des horaires de travail pour des raisons professionnelles ?** Disponibilité au-delà des horaires de travail (weekend, congés...), empiètement sur la vie privée
- **Les salariés connaissent-ils suffisamment à l'avance leurs horaires de travail ou les changements éventuels de leur planning de travail ?** Changements inopinés, non anticipés
- **L'entreprise permet-elle aux salariés de concilier vie professionnelle et vie personnelle ?** Aménagement des horaires, télétravail, arrangement informels accordés selon les besoins des salariés

Si une case est cochée, un danger est peut être identifié.

EXEMPLES DE MESURES DE PRÉVENTION



Moyens organisationnels

- Evaluer la pénibilité des postes selon les seuils définis
- En accord avec la législation :
- Limiter le temps de travail hebdomadaire à 45h maximum
- Limiter le travail de nuit et les horaires atypiques
- Limiter les déplacements de nuit et, à défaut, permettre des pauses de 15 min toutes les 2 h
- Prévenir suffisamment tôt les salariés de changements de planning
- Planifier le travail
- Prendre en compte les horaires des transports en commun pour définir les horaires de début et de fin de poste et définir les horaires les moins pénalisants possibles pour le rythme biologique des salariés et permettant la conciliation vie professionnelle et de vie personnelle
- Ajuster les temps de pause et les jours de repos permettant la récupération
- Limiter les sollicitations professionnelles en dehors du temps de travail
- Limiter l'utilisation des technologies nomades (téléphone, ordinateur portable) en dehors des horaires de travail
- Prévoir des possibilités d'aménagements horaires ponctuels ou permanents pour certaines populations (senior, handicapés)
- Autoriser le télétravail

Moyens techniques

- Mettre à disposition une salle de pause, un réfrigérateur, un four et un four à micro-ondes
- Anticiper le recours à des ressources matérielles en cas d'aléas et d'imprévus
Adapter le matériel de travail pour alléger la complexité et limiter l'intensité du travail
Adapter ergonomiquement l'unité de travail

Moyens humains

- Sensibiliser les salariés sur l'impact des horaires atypiques
- Sur le rythme biologique et la santé (éprouvement professionnel)
- Sur la vie personnelle



RISQUE LIÉ AUX EXIGENCES ÉMOTIONNELLES

Les effets sur la santé : Maitriser ses émotions (« travail émotionnel ») sans avoir recours à la stratégie d'évitement (fuite) ; Contagion émotionnelle ; Fatigue compassionnelle ; Violences verbales et/ou physique ; Sentiment de dévalorisation (de soi et de ses compétences professionnelles) ; Sentiment d'inutilité professionnelle

RECHERCHEZ LES SITUATIONS PAR UNITÉ DE TRAVAIL

- **L'organisation du travail génère-t-elle des situations de tensions avec le public ?** Impossibilité de rendre la qualité de service promise, attendue par les clients/adhérents, manque de réactivité, délais d'attente jugés trop longs, appels téléphoniques qui ne parviennent pas aux bonnes personnes...
- **Les salariés ont-ils les moyens d'agir efficacement face à la souffrance, à la détresse ou aux difficultés des personnes qu'ils ont à prendre en charge ?** Manque de moyens (humains, techniques, organisationnels) pour aider les personnes en difficulté, absence de solution, inadéquation des procédures
- **Dans leur travail, les salariés se doivent-ils de « faire bonne figure » en toutes circonstances ?** Devoir adopter une attitude bienveillante et disponible envers les autres, maitriser ses émotions, ses opinions, maitriser ses comportements

Si une case est cochée, un danger est peut être identifié.

EXEMPLES DE MESURES DE PRÉVENTION



Moyens organisationnels

- Faire savoir au public que les incivilités sont interdites
- Identifier et analyser les situations à l'origine des mécontentements
- Organiser les transferts de fonds en toute sécurité
- Mettre en place des procédures d'urgence, des moyens d'alerte et de gestion des situations de crise
- Déterminer un lieu adapté pour traiter les situations de crise
- Identifier et analyser les situations de crise
- Prévoir des temps d'échange en interne
- Renforcer le soutien social (collègues et hiérarchie)
- Renforcer le lien avec les clients/usagers/patients via des actions de communication
- Proposer des alternatives (reclassement, aménagement de poste) en cas d'usure professionnelle
- Informer le Service de Santé au Travail dans les meilleurs délais

Moyens techniques

- Mettre en place un système de sécurité dissuasif (maître-chien, vigile, caméra de surveillance, alarme, système d'appel d'urgence,...)
- Aménager les espaces d'accueil du public (marquage au sol délimitant les espaces privatifs et permettant de respecter la confidentialité des usagers, ticket file d'attente, affichage du temps d'attente,...)

Moyens humains

- Former aux règles de civilité et à la conduite à tenir en cas d'agression
- Former à la gestion du conflit
- Accompagner les salariés en souffrance (SST et organismes extérieurs)



RISQUE LIÉ A UNE FAIBLE AUTONOMIE DU TRAVAIL

Les effets sur la santé : Sentiment de dévalorisation (de ses compétences et capacités professionnelles), Monotonie professionnelle, Perte de sens

RECHERCHEZ LES SITUATIONS PAR UNITÉ DE TRAVAIL

- **Les salariés ont-ils des marges de manœuvres dans la manière de réaliser leur travail dès lors que les objectifs sont atteints ?** Choisir la manière d'organiser et de réaliser son travail, avoir la possibilité de prendre des initiatives, choisir les procédés employés (choix des gestes, des techniques, des outils..)
- **Les salariés peuvent-ils interrompre momentanément leur travail quand ils en ressentent le besoin ?** Choisir les moments de pause, organiser son planning selon les priorités et/ou les urgences
- **Les salariés peuvent-ils utiliser leurs compétences professionnelles et en développer des nouvelles ?** Mettre pleinement en œuvre ses compétences, connaissances et savoir-faire, avoir l'occasion de développer de nouvelles compétences

Si une case est cochée, un danger est peut être identifié.

EXEMPLES DE MESURES DE PRÉVENTION



Moyens organisationnels

- Rédiger les fiches de postes intégrant les rôles et missions de chacun
- S'assurer de l'adéquation entre tâches et compétences
- Donner la possibilité aux salariés d'enrichir et de diversifier le contenu des tâches de leur unité de travail
- Associer les salariés à l'organisation ou à la modification des tâches
- Réaliser des entretiens annuels d'évaluation
- Permettre des prises d'initiatives, laisser des marges de manœuvre aux salariés
- Mettre en place un plan de formation annuel
- Encourager les remontées d'informations sur les difficultés rencontrées
- Favoriser l'harmonisation des pratiques entre services
- Prévoir des temps d'échange
- Renforcer le soutien social (collègues et hiérarchie)
- Permettre des temps de pauses régulièrement

Moyens techniques

- Aménager une salle de pause et donner la possibilité aux salariés de choisir leurs moments de pause

Moyens humains

- Assurer la formation continue



EXEMPLES DE MESURES DE PRÉVENTION



RISQUE LIÉ AUX RAPPORTS SOCIAUX DÉGRADÉS

Les effets sur la santé : Dégradation de la coopération (sabotage), Violences internes, Injustice organisationnelle

RECHERCHEZ LES SITUATIONS PAR UNITÉ DE TRAVAIL

- Existe-t-il des possibilités d'entraide entre les salariés, par exemple en cas de surcharge de travail ou de travail compliqué ou délicat ? Confiance, entraide, coopération, communication, convivialité au sein des équipes

Les salariés reçoivent-ils un soutien de la part de l'encadrement ?

Disponibilité, écoute de la part de l'encadrement, absence d'arbitrage en cas de conflit, injustice, manque d'équité

-

Existe-t-il entre les salariés des causes de désaccord ayant pour origine l'organisation du travail ? Ambiguïté de rôles (flou sur le rôle de chacun), inégalité de traitement, attitudes blessantes, discriminatoires, irrespectueuses

- Les salariés reçoivent-ils des marques de reconnaissances de leur travail de la part de l'entreprise ? Rémunération, statut, perspective de carrière

Si une case est cochée, un danger est peut être identifié.

Moyens organisationnels

- Favoriser la communication
- Analyser les situations de désaccord ou de conflit et leur lien potentiel avec l'organisation du travail
- Clarifier les rôles de chacun
- Clarifier la répartition des tâches
- Elaborer une politique contre les violences avec les Instances Représentatives du Personnel et le médecin du travail
- Renforcer le collectif en instaurant des moments d'échange
- Organiser l'accueil des nouveaux embauchés
- Eviter les postes isolés
- Rédiger les fiches de poste et réaliser les entretiens individuels d'évaluation
- Fixer des objectifs collectifs
- Former l'encadrement de proximité au management des équipes et à la résolution des conflits
- Faire un retour sur la qualité du travail et les appréciations de la clientèle
- Formuler des encouragements
- Répondre dans les meilleurs délais aux requêtes des collaborateurs
- Favoriser la promotion interne
- Affichage de l'organigramme, des résultats qualitatifs, des événements culturels, conviviaux et familiaux

Moyens techniques

- Accès aux locaux adapté aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

Moyens humains

- Assurer la formation continue



RISQUE LIÉ AUX CONFLITS DE VALEUR

Les effets sur la santé : Dissonance cognitive, Sentiment d'inutilité professionnelle, Perte de sens

RECHERCHEZ LES SITUATIONS PAR UNITÉ DE TRAVAIL

- **Les salariés considèrent-ils qu'ils font un travail de qualité ?** Avoir les moyens et les délais suffisants pour faire son travail, faire un travail bâclé ou de qualité médiocre par manque de temps ou de moyens
- **Les salariés estiment-ils en général que leur travail est reconnu comme utile ?** Avoir le sentiment d'être amené à réaliser des tâches qui servent concrètement l'entreprise, les clients, les usagers

Si une case est cochée, un danger est peut être identifié.

EXEMPLES DE MESURES DE PRÉVENTION



Moyens organisationnels

- Prévoir les moyens matériels et humains compatibles avec un travail de qualité
- Prévoir des temps d'échange
- Renforcer le soutien social (collègues et hiérarchie)
- Identifier les situations pouvant mettre les salariés en porte-à-faux vis-à-vis de la loi ou des clients (promesses ou délais intenable)
- Examiner attentivement les tâches signalées comme inutiles ou générant un résultat de mauvaise qualité
- Reconnaître le travail réalisé
- Faire un retour sur la qualité du travail et les appréciations de la clientèle
- Rédiger des fiches de poste détaillant précisément les tâches et les objectifs prioritaires de chacun

Moyens humains

- Encourager les salariés à échanger avec la clientèle, les patients pour donner du sens aux tâches réalisées



RISQUE LIÉ À L'INSÉCURITÉ DE L'EMPLOI ET DU TRAVAIL

Les effets sur la santé : Précarité, Absence de contrôle sur son avenir professionnel

RECHERCHEZ LES SITUATIONS PAR UNITÉ DE TRAVAIL

- **Les salariés sont-ils confrontés à des incertitudes quant au maintien de leur activité dans les prochains mois ?** Contrats précaires, CDD, Intérim, peur de perdre son emploi, crainte de voir baisser son revenu, de subir des retards dans le versement de son salaire
- **Les changements sont-ils suffisamment anticipés, accompagnés et clairement expliqués aux salariés ?** De manière générale, les situations de changement (stratégique, organisationnel, technologique...)

Si une case est cochée, un danger est peut être identifié.

EXEMPLES DE MESURES DE PRÉVENTION



Moyens organisationnels

- Instaurer une communication interne régulière et transparente sur les projets en cours et sur le contexte socio-économique de l'entreprise
- Expliquer les décisions prises aux salariés et répondre à leurs préoccupations
- Prévoir des temps d'échange
- Renforcer le soutien social (collègues et hiérarchie)
- Favoriser la communication
- Tenir informer les salariés de tout changement et décision (éviter les interprétations, déformations, rumeurs)
- Former l'encadrement à la communication en cas de crise
- Respecter un délai de prévenance pour les fins de mission et CDD
- Etudier les alternatives aux contrats précaires
- Afficher les comptes-rendus, les décisions et les PV de réunions de CSE ou CHSCT

Moyens humains

- Former et préparer les salariés aux nouveaux procédés, aux évolutions
- Proposer des accompagnements aux changements social et/ou organisationnel



PST51 VOTRE PARTENAIRE PRÉVENTION SANTÉ AU TRAVAIL DANS LA MARNE

SIÈGE SOCIAL

4 rue Raymond Aron
51520 - SAINT MARTIN SUR LE PRE



Tél : 03.26.70.40.41



contactchalons@pst51.fr

SITES DU PST51

6 rue Frédéric Plomb
51200 EPERNAY
Tél : 03.26.54.43.95
contactepernay@pst51.fr

Rond-Point la Camuterie, ZA les Accrues 2
51800 SAINTE MENEHOULD
Tél : 03.26.60.87.99
contactmenou@pst51.fr

Rue Manège
51120 SEZANNE
Tél : 03.26.54.99.91
contactepernay@pst51.fr

24 rue Ampère
51300 VITRY LE FRANCOIS
Tél : 03.26.74.22.98
contactvitry@pst51.fr